

# Informations relatives à l'investissement durable

## Carmignac Euro-Entrepreneurs

- a. **Résumé :** Le fonds a des caractéristiques environnementales (E) et de gouvernance (G). Il est conforme à l'article 8 du règlement UE n°2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).
- b. **Objectif d'investissement durable :** Le fonds est géré selon une approche à faible émission carbone et dont l'objectif cible d'intensité carbone est d'être à un niveau inférieur de 30% à celle de l'indicateur de référence (mesuré en tonnes équivalent de CO2 par million d'euros de chiffres d'affaires, scope 1 et 2 du GHG Protocol (Protocole des Gaz à effet de serre). Pour plus de détails, vous pouvez consulter la politique climatique disponible sur le site Investissement Responsable de Carmignac.
- c. **Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier :** Le fonds, accrédité du Label ISR, applique soit une approche « best-in-universe », pour identifier les sociétés qui offrent des activités durables soit « best-efforts » consistant à privilégier les émetteurs démontrant une amélioration ou de bonnes perspectives de leurs pratiques et de leurs performance ESG dans le temps. Les critères extra-financiers sont pris en compte dans (1) la définition et le filtrage de l'univers d'investissement actions, (2) la construction du portefeuille et (3) la sélection finale des titres.
- d. **Stratégie d'investissement :** L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence (Stoxx Mid 200). Il s'agit d'un OPCVM à gestion active qui sélectionne des actions de petites et moyennes capitalisations issues de pays éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA) – c'est-à-dire les pays membres de l'Union européenne, l'Islande et la Norvège. Les actions choisies sont le résultat de la mise en œuvre d'un processus impliquant une analyse fondamentale et la prise en compte de la gouvernance de chaque société. Les détails de la mise en application de l'approche d'investissement socialement responsable sont décrits dans la section sur l'analyse extra-financière ci-dessous et peuvent être trouvés sur notre site web et notre page internet [« Investissement responsable »](#).
- e. **Répartition des investissements :** Les allocations aux entreprises qui contribuent aux caractéristiques environnementales et sociales peuvent être identifiées dans le rapport trimestriel sur la durabilité.
- f. **Suivi des investissements E ou S :** Les investissements liés aux caractéristiques environnementales et sociales du fonds sont surveillés et publiés dans le rapport mensuel et annuel du fonds, qui comprend une évaluation des scores ESG et des émissions de carbone par rapport aux indicateurs de référence, ainsi qu'une discussion sur les principaux engagements pris au cours de l'année.
- g. **Méthodologies :** Le fonds veille au respect des critères E et S de trois manières. Le filtrage négatif, par le biais de seuils d'exclusion précis, exclut de l'univers d'investissement les entreprises du secteur de l'énergie et les secteurs socialement nuisibles tels que le tabac et l'armement, ainsi que celles qui gèrent mal les risques ESG (cette exclusion réduit l'univers d'investissement initial à hauteur de 20% minimum). La sélection positive identifie les entreprises qui contribuent positivement aux critères environnementaux et sociaux.

- h. **Sources et traitement des données** : Le fonds utilise plusieurs sources de données qui sont agrégées dans le système de notation ESG START de Carmignac. Ces sources sont : S&P Trucost pour les données sur le carbone, TR Refinitiv pour les données ESG brutes des entreprises, MSCI et Impact-Cubed pour les données d'impact, ISS Ethix pour l'analyse sur les normes du Pacte mondial des Nations Unies et de l'OCDE relatives aux entreprises et aux droits de l'homme.
- i. **Limites des méthodologies et des données** : Le risque de durabilité du fonds peut différer du risque de durabilité de l'indicateur de référence.
- j. **Contrôles préalables** : Plus de 90% des actifs des fonds hors liquidités (actions cotées et obligations d'entreprises, selon le cas) sont évalués en fonction de leur score et des risques ESG. L'analyse réalisée est combinée avec le système de notation ESG de l'outil START de Carmignac. L'analyse ESG est consolidée par un audit indépendant, conformément aux exigences des labels nationaux de durabilité.
- k. **Politiques d'engagement** : Carmignac applique des politiques actives de vote et d'engagement qui reflètent ses thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'objectif de participation aux votes est de 100% de tous les votes possibles. Un plan d'engagement est établi afin d'identifier les engagements avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis et qui font preuve d'une mauvaise gestion des risques liés à l'ESG, lorsque Carmignac a identifié un thème spécifique, ou lorsqu'un impact spécifique ou une enquête sur une controverse est nécessaire.
- l. **Indicateur de référence choisi** : Le fonds a choisi son indicateur de référence (MSCI EM) comme référence pour les comparatifs. L'indicateur de référence est un indice général du marché et sert de référence pour comparer les performances du fonds en matière de durabilité (notation ESG), y compris l'objectif d'émissions de carbone. Les résultats sont publiés sur une base mensuelle sur la [page du fonds](#). La description, la méthodologie et la composition de l'indice de référence se trouvent dans le Prospectus.

- **Date de création du fonds** : 01/10/1998
- **Indicateur de référence** : Stoxx Mid 200 NR
- **ISIN code (Part A EUR Acc)** : FR0010149112



Profil de risque et de rendement du DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.

Document mis à jour au 31 août 2022. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les performances passées ne sont pas nécessairement indicatives des performances futures. Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les fonds Carmignac sont des fonds communs de placement sous forme contractuelle (FCP) conformes à la directive OPCVM de droit français. L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Les Fonds ne sont pas enregistrés en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Asie et au Japon. Les Fonds sont enregistrés à Singapour en tant que régime étranger restreint (pour les clients professionnels uniquement). Les fonds n'ont pas été enregistrés en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933. Les Fonds ne peuvent pas être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au profit ou pour le compte d'une « personne américaine » (« U.S. person »), selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou de la FATCA. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Les risques et les frais sont décrits dans le DICI/KIID (Document d'Information Clé pour l'Investisseur / Key Investor Information Document). Le prospectus, les DICI et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com), ou sur demande auprès de la société de gestion. Le DICI doit être mis à la disposition du souscripteur avant la souscription. – En Belgique, ce document est destiné aux clients professionnels et n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. – En Suisse, les prospectus, KIID et rapports annuels respectifs des Fonds sont disponibles sur [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch), ou auprès de notre représentant en Suisse, CACEIS (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. – Au Royaume-Uni, les prospectus, les DICI et rapports annuels respectifs des Fonds sont disponibles sur [www.carmignac.co.uk](http://www.carmignac.co.uk), ou sur demande auprès de la Société de Gestion, ou pour les Fonds français, dans les bureaux de l'Agent des Facilités, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, opérant à travers sa succursale de Londres : 55 Moorgate, London EC2R. Ce document a été préparé par Carmignac Gestion et/ou Carmignac Gestion Luxembourg et est distribué au Royaume-Uni par Carmignac Gestion Luxembourg UK Branch (immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro FC031103, agrément CSSF du 10/06/2013).

CARMIGNAC GESTION – 24, place Vendôme – F-75001 Paris – Tel : (+33) 01 42 86 53 35 – Société de gestion agréée par l'AMF – Société anonyme au capital de 15.000.000 € – RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg – City Link – 7, rue de la Chapelle – L-1325 Luxembourg – Tel : (+352) 46 70 60 1 – Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF Société anonyme au capital de 23.000.000 € – RC Luxembourg B 67 549